

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article219>



# Une presse à genoux, la liberté sous contrôle

- Qu'est-ce que la démocratie ? - Débats - Les médias -



Date de mise en ligne : mardi 26 janvier 2010

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

La volonté de Nicolas Sarkozy de monopoliser la scène n'est pas neuve. Bien sûr, elle est contradictoire à l'esprit des institutions qui fait du chef de l'Etat un arbitre et non le militant d'un parti. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) va encore s'arracher les cheveux pour départager de bien dérisoires temps de parole à l'« opposition ». La complicité de médias serviles achève de transformer le droit de message du président en pouvoir quasi absolu sur l'information politique.

Mais on peut au moins espérer que la médiocre prestation du 25 janvier amènera à reposer la question de la pluralité de l'information. Le Conseil National de la Résistance en avait posé des bases ; la Constituante de 1946 aussi. Ces principes ont été bafoués et jamais défendus, particulièrement sous François Mitterrand qui a procédé à de dommageables privatisations dans l'audiovisuel et a finalement abandonné toute règle sérieuse limitant les rapports incestueux entre le monde industriel et les médias. L'attribution, en forçant la main à la Haute autorité de la communication audiovisuelle (ancêtre du CSA), de la Cinquième chaîne à Silvio Berlusconi en 1985 en restera le symbole.

Mais ce ne sont pas seulement les médias qui sont aujourd'hui encerclés par le pouvoir. C'est la liberté d'expression dans son ensemble. Toute critique de l'Élysée donne lieu à poursuites ou à procès. Ainsi Mediapart qui avait dénoncé les liens de François Pérol, secrétaire-adjoint de l'Élysée (avant de prendre la direction de Caisse d'Épargne-Banque Populaire) avec la banque Natixis, ainsi aussi Alain Garrigou qui a dénoncé le rôle et le financement de Patrick Buisson, l'homme sondage de l'Élysée, sont-ils menacés des foudres de la justice. Les médias et la liberté de l'information sont, plus que jamais, des enjeux majeurs de la démocratie. Ils n'en rendent que plus nécessaire l'élection d'une Assemblée Constituante au suffrage universel direct.